



## Plan d'action de développement durable 2009-2015

Des gestes d'avenir à poser maintenant

À Québec

140, Grande Allée Est, bureau 470  
Québec (Québec) G1R 5M8

Téléphone : 418 643-7582  
Télécopieur : 418 644-5248  
Courriel : frq.sc@frq.gouv.qc.ca

À Montréal

500, rue Sherbrooke Ouest, bureau 800  
Montréal (Québec) H3A 3C6

Téléphone : 514 873-1298  
Télécopieur : 514 873-9382  
Courriel : frq.sc@frq.gouv.qc.ca

Cette édition a été produite par le Fonds de recherche du Québec - Société et culture. Toute reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Pour faciliter la lecture du texte, le genre masculin est utilisé sans aucune intention discriminatoire.

Le document est accessible à l'adresse suivante :

<http://www.fqsc.gouv.qc.ca/fr/fqsc-en-bref/publications/publications-fqsc.php>

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2013

ISBN : 978-2-550-55582-7 (1<sup>ère</sup> édition, 2009)  
978-2-550-67522-8 (2<sup>e</sup> édition, 2013)

## Table des matières \_\_\_\_\_

Mot du scientifique en chef et du directeur scientifique _____	4
Démarche de développement durable au Fonds Société et culture _____	6
Plan d'action en bref _____	8
Contribution à la stratégie gouvernementale _____	9
Informer, sensibiliser, éduquer, innover _____	9
Réduire et gérer les risques pour améliorer la santé, la sécurité et l'environnement _	14
Produire et consommer de façon responsable _____	15
Répondre aux changements démographiques _____	18
Sauvegarder et partager le patrimoine collectif _____	21
Prévenir et réduire les inégalités sociales et économiques _____	23
Annexe 1 - Objectifs non retenus dans ce plan d'action et motifs _____	26
Annexe 2 - Liste des modifications apportées en vue de la prolongation de deux ans et de l'intégration d'au moins une action liée à l'Agenda 21 de la culture du Québec _____	28

## Mot du scientifique en chef et du directeur scientifique \_\_\_\_\_

En 2009, le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC) a présenté son tout premier plan d'action de développement durable. Couvrant la période 2009-2013, ce plan rassemblait les actions que le Fonds entendait poser dans l'esprit de la *Loi sur le développement durable* sanctionnée par l'Assemblée nationale en avril 2006. Plus particulièrement, ce plan s'articulait autour de la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013* qui préconise une vision de développement centrée sur la protection de l'environnement, le progrès social et l'efficacité économique.

En février 2012, le Conseil des ministres a appuyé la proposition du ministère du Développement durable visant la prolongation de la mise en œuvre de la *Stratégie gouvernementale de développement durable* et des plans d'action des ministères et organismes. Plus spécifiquement les plans d'action de développement durable continuent d'être valables et appliqués en regard de la Stratégie jusqu'au 31 mars 2015. C'est donc dire que le Fonds bénéficie de deux ans supplémentaires pour terminer les actions non complétées au 31 mars 2013. C'est aussi dans ce contexte que le Fonds a mis à jour son plan d'action de développement durable, revu certaines cibles et ajouté une nouvelle action liée à l'Agenda 21 de la culture du Québec. Finalement, comme autre élément contextuel, signalons que le 1<sup>er</sup> juillet 2011 entrait en vigueur la loi 130 qui venait, entre autres, restructurer les Fonds subventionnaires du Québec. Désormais regroupés sous la bannière « Fonds de recherche du Québec (FRQ) » dirigé par le scientifique en chef, les trois Fonds (Société et culture, Nature et Technologies, Santé) conservent cependant leur mandat qui est de promouvoir et soutenir financièrement la recherche, la diffusion des connaissances et la formation des chercheurs au Québec dans leur secteur respectif. Cette refonte vise principalement à établir une direction forte en matière de soutien et de promotion de la recherche québécoise, à accroître les synergies et les partenariats entre les différents secteurs de recherche pour répondre aux grands défis du XXI<sup>e</sup> siècle auxquels le Québec doit faire face, tout en faisant la promotion d'une formation renouvelée pour la prochaine génération de chercheurs. Ce regroupement a aussi comme objectif d'améliorer l'efficacité administrative, et ce, en conformité avec les meilleures pratiques de gouvernance et les principes de développement durable.

De par sa mission même, le Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQSC) contribue à l'atteinte de la plupart des objectifs de la *Stratégie gouvernementale*. Il appuie des équipes de chercheurs qui s'intéressent à des thématiques liées au développement durable. Il appelle des stratégies de consolidation de masses critiques et de concertation autour d'objets de recherche visant l'amélioration de la qualité de vie des citoyens du Québec d'aujourd'hui et des générations futures. Il reconnaît un cadre et un modèle de recherche qui placent l'art et la culture au cœur du développement durable de la société québécoise. Il table sur des actions favorisant le développement de la connaissance et la mise en valeur des retombées de la recherche en sciences sociales et humaines, en arts et lettres (SSHAL). Enfin, la priorité qu'il accorde au développement de la recherche en science est, en elle-même, une contribution majeure à la démarche de développement durable.

En termes organisationnels, le Fonds contribue déjà à sa manière au développement durable. Que l'on pense à son processus d'affaires presque

entièrement informatisé, à ses activités de planification, de gestion et de reddition de comptes soutenues par un système d'information convivial et intégré, à sa politique de santé et de sécurité au travail, à ses mesures d'aménagement du temps de travail ou encore à sa déclaration de valeurs éthiques.

En somme, l'appropriation du développement durable et sa transposition dans les activités et les décisions du Fonds sont déjà bien amorcées. Ce *Plan d'action de développement durable 2009-2015* pousse d'un cran la volonté de l'organisme de prendre en compte la dimension du développement durable dans sa mission, mais également dans ses pratiques de planification, de gestion et de financement. Élaboré avec rigueur et conscience, ce plan propose des « solutions responsables » et des gestes d'avenir à poser maintenant.

Nous nous engageons pleinement dans cette démarche progressive de développement durable. Nous comptons sur le dynamisme du personnel pour que tous s'approprient les principes du développement durable et, graduellement, les prennent en compte dans leurs pratiques et activités quotidiennes.



Scientifique en chef du Québec



Directeur scientifique du FRQSC

## Démarche de développement durable

---

Le *Plan d'action de développement durable 2009-2015* démontre clairement la volonté du Fonds de prendre en compte la démarche de développement durable tant dans sa mission que dans ses pratiques administratives et organisationnelles.

Certaines réalisations du FRQSC souscrivent déjà à des principes de développement durable. En voici quelques exemples :

- le soutien dans ses programmes stratégiques d'équipes de chercheurs s'intéressant à des enjeux de développement durable (développement intégré du territoire, gestion du risque, innovations organisationnelles, nouvelles pratiques de gouvernance, lutte contre la pauvreté, etc.);
- un appui à des recherches où l'art et la culture participent au mieux-être sociétal, constituent un catalyseur de créativité, de développement économique et de création de richesse;
- un appui indéfectible à la relève et l'implantation de mesures innovantes pour permettre aux étudiants d'acquérir des compétences en recherche et en innovation;
- la mise en place de mesures de report de bourses et de subventions en cas de congé parental dans ses programmes d'aide financière;
- la tenue d'activités de transfert ou de valorisation mettant en évidence les retombées des recherches financées par le Fonds;
- l'adoption de pratiques de gestion, d'évaluation et d'acquisition écoresponsables (comité d'évaluation sans papier, mesures relatives à la réduction de consommation de papier, etc.);
- la tenue de sessions d'information en rapport avec la consommation responsable;
- l'adoption de mesures d'aménagement du temps de travail et d'un programme d'aide aux employés.

Pour la période 2009-2015, le Fonds poursuivra avec enthousiasme son engagement en matière de développement durable en misant plus spécifiquement sur une contribution aux six orientations gouvernementales suivantes :

- informer, sensibiliser, éduquer, innover;
- réduire et gérer les risques pour améliorer la santé, la sécurité et l'environnement;
- produire et consommer de façon responsable;
- répondre aux changements démographiques;
- sauvegarder et partager le patrimoine collectif;
- prévenir et réduire les inégalités sociales et économiques.

## La mission du FRQSC

- Soutenir et promouvoir la recherche, la diffusion des connaissances et la formation des chercheurs dans 13 grands domaines
- Soutenir le développement des connaissances sur une grande diversité d'objets afin de favoriser le développement des individus, des communautés et des institutions
- Soutenir la recherche s'inscrivant dans les grandes priorités sociales, économiques et culturelles du Québec
- Contribuer à faire du Québec une véritable société du savoir, reconnue pour son sens de l'innovation, l'excellence de ses chercheurs et la qualité de sa main-d'œuvre

## Plan d'action en bref

---

Le *Plan d'action de développement durable 2009-2015* comporte **15 actions**. La mise en œuvre du plan d'action de développement durable du FRQSC mettra à contribution l'ensemble du personnel. De plus, le Fonds invitera ses partenaires ainsi que les chercheurs à lui emboîter le pas ou à poursuivre leurs efforts, pour une intégration de la démarche de développement durable dans leurs activités, leurs pratiques organisationnelles et leurs services.

L'identification des actions prévues dans le présent plan d'action prend en compte les 16 principes de développement durable énoncés dans la *Loi sur le développement durable*. Toutefois, certains d'entre eux s'appliquent davantage aux sphères d'intervention du FRQSC, notamment:

- santé et qualité de vie
- accès au savoir
- prévention
- efficacité économique
- protection de l'environnement
- production et consommation responsable
- protection du patrimoine culturel
- équité et solidarité sociales

Finalement, le plan d'action du FRQSC ne vise que les objectifs de la stratégie gouvernementale auxquels sa mission, ses compétences ou son champ d'intervention lui permettent de contribuer. En outre, dans le cadre de ce plan d'action, le Fonds a choisi de ne pas contribuer à certains objectifs, soit parce que les efforts requis sont considérables et que les ressources disponibles sont limitées, soit parce que le Fonds ne peut y apporter une contribution significative comme organisation, outre l'action individuelle des membres de son personnel. L'annexe présente les motifs pour lesquels certains objectifs gouvernementaux n'ont pas été retenus.

Au cours des six années que couvre le Plan, plusieurs gestes déjà posés seront enrichis et plusieurs nouveaux seront entrepris afin d'atteindre les différentes cibles visées. Les pages qui suivent en donnent le détail. Il s'agit en quelque sorte de la feuille de route à laquelle s'engage l'ensemble du personnel du Fonds en matière de développement durable.



## Contribution à la stratégie gouvernementale \_\_\_\_\_

### Informer, sensibiliser, éduquer, innover

#### Orientation gouvernementale 1

Le Fonds Société et culture considère cette première orientation comme un élément incontournable dans son engagement en faveur du développement durable, et ce, pour plusieurs raisons.

D'abord, la sensibilisation de l'ensemble du personnel aux principes du développement durable paraît essentielle, aux yeux de la direction, pour consolider la culture organisationnelle en la matière. Il importe que chacun soit en mesure de situer sa contribution au sein de l'organisation afin de s'engager pleinement dans une démarche de développement durable. Il faut également que chacun bénéficie des informations utiles et qu'il puisse acquérir les compétences nécessaires pour adopter de nouvelles pratiques plus écoresponsables et assurer la mise en œuvre des actions prévues en regard du développement durable et l'adoption de nouvelles pratiques plus écoresponsables. À cet égard, dans son approche de formation, le Fonds met la barre haute, mais il compte aussi sur le dynamisme du personnel pour aller au-delà des mesures et des activités de formation figurant dans le présent plan d'action. La mise sur pied d'un Comité vert en 2007, à l'initiative du personnel lui-même, illustre bien ce dynamisme.

Ensuite, la présente orientation se situe au cœur de la mission du Fonds, soit soutenir et promouvoir la recherche. Toujours à l'avant-garde des préoccupations sociétales, les chercheurs et les partenaires du Fonds s'intéressent depuis des années aux enjeux et aux thématiques relatives au développement durable, contribuant ainsi à l'atteinte de la plupart des objectifs de la *Stratégie gouvernementale*. D'ailleurs, le Fonds finance déjà, dans ses programmes généraux, des recherches contribuant au développement de connaissances en lien avec le développement durable. De plus, le Fonds soutient, par l'intermédiaire de ses programmes stratégiques (programmes *Actions concertées* et *Regroupements stratégiques*), des équipes de chercheurs qui s'intéressent à des enjeux de développement durable jugés cruciaux à la fois par le gouvernement du Québec et par les grandes organisations supranationales. Finalement, le Fonds, en appuyant des recherches où l'art et la culture jouent un rôle central dans l'épanouissement d'une société, met en valeur un modèle de recherche et d'innovation qui ouvre plusieurs voies de recherche et intègre une mixité d'acteurs. Mieux encore, il s'inscrit dans la lignée de l'*Agenda 21 de la Culture du Québec*, lequel propose un cadre de référence audacieux et novateur qui fait de la culture une composante majeure et essentielle du développement durable de la société québécoise.

Étant donné le vaste champ d'intervention du développement durable, il est pertinent pour le Fonds de réaliser, en collaboration avec les ministères et organismes concernés, une analyse stratégique des principaux défis de recherche en cette matière pour les secteurs des sciences sociales et humaines, arts et lettres (SSHAL). De plus, le Fonds entend réfléchir à la manière dont il pourrait contribuer davantage au développement durable en SSHAL dans le cadre de sa mission.

Finalement, le Fonds juge important de mesurer, en concertation avec ses partenaires, l'ampleur de la recherche québécoise sur la question du développement durable en SSHAL. Le nombre et la nature des publications effectuées par des chercheurs québécois dans ce domaine fournissent une excellente indication des avancées et du potentiel québécois. En établissant un indicateur de production de recherche, le Fonds et ses partenaires contribueront à tracer le portrait du développement durable au Québec. Cela lui permettra d'identifier, entre autres, les principaux enjeux de recherche associés au développement durable en SSHAL au Québec, les créneaux forts, les expertises émergentes et les pôles à développer, et ce, tout en se comparant au reste du Canada et du monde. Ce portrait s'avèrera un outil précieux pour orienter et planifier les actions du Fonds, des ministères et des organismes concernés en termes de financement, de diffusion et de valorisation dans ce domaine.

### Objectif gouvernemental 1

*MIEUX FAIRE CONNAITRE LE CONCEPT ET LES PRINCIPES DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET FAVORISER LE PARTAGE DES EXPERIENCES ET DES COMPETENCES EN CETTE MATIERE ET L'ASSIMILATION DES SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE QUI EN FACILITENT LA MISE EN OEUVRE*

### Objectif organisationnel 1

*Mieux faire comprendre la portée du concept de développement durable et assurer la prise en compte des principes de développement durable*

#### Action 1

Mettre en œuvre des activités contribuant à la réalisation du Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation

Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux d'employé(e)s joints par les activités de sensibilisation au développement durable</li> <li>• Taux d'employé(e)s ayant acquis une connaissance suffisante de la démarche de développement durable pour la prendre en compte dans leurs activités régulières</li> </ul>
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 80 % des employé(e)s joints par les activités de sensibilisation au développement durable d'ici 2011</li> <li>• 50 % des employé(e)s ayant acquis une connaissance suffisante de la démarche de développement durable pour la prendre en compte dans leurs activités régulières d'ici 2013</li> </ul>
Gestes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sessions de formation offertes en rapport avec la démarche de développement durable ou avec les mesures y étant associées</li> <li>• Bulletin d'information envoyé électroniquement et sur une base régulière</li> <li>• Événements thématiques dédiés et présentations thématiques sur divers sujets relatifs au développement durable</li> </ul>

**Objectif gouvernemental 2**

**DRESSER ET ACTUALISER PERIODIQUEMENT LE PORTRAIT DU DEVELOPPEMENT DURABLE AU QUEBEC**

**Objectif organisationnel 2**

***Dresser le portrait de la recherche québécoise sur le développement durable pour mieux orienter et planifier l'action du Fonds***

**Action 2**

Développer, en concertation avec les autres Fonds québécois de recherche et les partenaires concernés un indicateur de l'ampleur de la recherche québécoise effectuée sur les thématiques du développement durable

Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Représentativité de l'indicateur</li> <li>• Fréquence de production</li> </ul>
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Marge d'erreur inférieure à 20 %</li> <li>• Production annuelle</li> </ul>
Geste	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement d'un indicateur du nombre de publications réalisées par des chercheurs québécois sur les thématiques liées au développement durable en SSHAL</li> </ul>

**Action 3**

Dresser le portrait de la recherche en SSHAL se rapportant au développement durable au Québec

Indicateur	<ul style="list-style-type: none"> <li>• État d'avancement du portrait de la recherche en SSHAL se rapportant au développement durable</li> </ul>
Cible	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour 2013, portrait complété et identification des enjeux relatifs à la recherche en SSHAL sur le développement durable</li> </ul>
Gestes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Publication d'un portrait de la recherche québécoise en SSHAL se rapportant au développement durable</li> <li>• Préparation d'un document identifiant les principaux enjeux de recherche en SSHAL relatifs au développement durable au Québec</li> </ul>

**Objectif gouvernemental 3**

**SOUTENIR LA RECHERCHE ET LES NOUVELLES PRATIQUES ET TECHNOLOGIES CONTRIBUANT AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET EN MAXIMISER LES RETOMBÉES AU QUÉBEC**

**Objectif organisationnel 3**

**Prendre en compte, dans la planification stratégique du Fonds, les principes et les objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable**

**Action 4**

Poursuivre une analyse stratégique quant à la manière dont le Fonds pourrait contribuer au développement durable dans le cadre de sa mission

Indicateur	<ul style="list-style-type: none"> <li>État d'avancement de l'analyse stratégique</li> </ul>
Cible	<ul style="list-style-type: none"> <li>Production d'une série de recommandations sur l'action du Fonds en regard du développement durable</li> <li>Tenue d'un forum de réflexion sur la recherche en développement durable en 2013</li> </ul>
Geste	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réflexion du Fonds sur son action en regard du financement de la recherche</li> <li>Préparation d'un forum de réflexion sur la recherche en développement durable</li> </ul>

**Action 5**

Poursuivre une approche de l'intersectorialité qui intègre les arts, la culture, la créativité et l'innovation au cœur de toute recherche, et mettre en valeur des pratiques de recherche intersectorielle rassembleuses qui ont des retombées multiples sur le développement et la transformation de la société québécoise.\*

\*Cette nouvelle action contribue à l'atteinte des objectifs 12 et 14 de l'Agenda 21 de la Culture du Québec soit :

- (12) Miser sur le pouvoir des arts et de la culture pour accroître l'excellence des autres secteurs de l'activité économique;
- (14) Développer et promouvoir la créativité en intégrant la culture dans les politiques d'innovation.

**Agenda 21** 

Elle répond à un engagement gouvernemental faisant de la culture une composante transversale majeure du développement durable et s'inscrit dans la poursuite de la mise en œuvre du présent plan d'action pour la période couvrant le 1<sup>er</sup> avril 2013 au 31 mars 2015.

Indicateur	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre et nature des initiatives mises en place</li> </ul>
------------	---

Cibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Production, pour 2013, d'une série de recommandations sur l'action des Fonds en regard de l'intersectorialité impliquant les arts et la culture comme vecteurs premiers de la créativité et de l'innovation</li> <li>• Soutien d'ici 2015 de nouveaux projets, actions concertées, programmes, plateformes intersectoriels incluant les arts et la culture sous réserve de crédits additionnels</li> </ul>
Gestes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diffusion des résultats des projets de recherche intersectorielle déjà réalisés intégrant les arts et la culture et mise en valeur de l'impact de ces projets</li> <li>• Poursuite du chantier intersectoriel sur les Arts, la Culture et le Mieux-être, au moyen notamment de projets de collaboration et de rencontres avec les acteurs de divers secteurs et milieux</li> </ul>

## Réduire et gérer les risques pour améliorer la santé, la sécurité et l'environnement

### Orientation gouvernementale 2

Pour être en mesure d'offrir des services de qualité et remplir adéquatement sa mission, le Fonds Société et culture juge essentiel de maintenir un environnement de travail agréable, sain, sécuritaire et dynamique. Plusieurs actions relatives à la santé, à la sécurité et à la qualité de vie du travail ont été mises en place au cours des dernières années. On en a pour preuve la Politique de santé et de sécurité au travail, la Politique contre le harcèlement au travail ou encore la Déclaration de valeurs éthiques.

C'est dans cette foulée que le Fonds continuera à offrir un milieu de travail de qualité qui favorise le mieux-être et l'enrichissement tant personnel que professionnel. Le regroupement des services administratifs amène également une nouvelle dynamique et une collégialité accrue entre les différentes équipes des Fonds de recherche. C'est pourquoi des activités de formation et de consultation auprès du personnel sont prévues périodiquement, et ce, non seulement pour mettre en valeur l'importance d'un environnement de travail de qualité mais également pour assurer une culture de collaboration entre les équipes des Fonds de recherche du Québec et échanger sur les meilleures pratiques entre les Fonds.

#### Objectif gouvernemental 4

*POURSUIVRE LE DEVELOPPEMENT ET LA PROMOTION D'UNE CULTURE DE LA PREVENTION ET ETABLIR DES CONDITIONS FAVORABLES A LA SANTE, A LA SECURITE ET A L'ENVIRONNEMENT*

#### Objectif organisationnel 4

*Offrir un milieu de travail et des pratiques organisationnelles favorisant la santé et le bien-être du personnel du Fonds*

#### Action 6

Renforcer les mesures favorisant la santé et le bien-être du personnel du Fonds

Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre et nature des actions d'amélioration de la qualité au travail</li> <li>• Nombre d'activités de formation et d'information favorisant le bien-être et la qualité de vie au travail</li> </ul>
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au moins 5 activités de formation et d'information d'ici 2013</li> </ul>
Gestes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration de la connaissance et de l'accès au Programme d'aide aux employés (PAE)</li> <li>• Maintien des mesures d'aménagement du temps de travail</li> </ul>

## Produire et consommer de façon responsable

### Orientation gouvernementale 3

L'adoption de la loi 130, le 1<sup>er</sup> juillet 2011, a modifié la structure des Fonds de recherche qui sont désormais regroupés sous la bannière commune « Fonds de recherche du Québec » dirigée par le scientifique en chef. Parmi ses mandats, le scientifique en chef s'est vu confier la coordination des enjeux communs des trois secteurs de recherche et l'intégration des activités administratives (gestion des ressources humaines, matérielles, financières et informationnelles) des trois Fonds. Ce regroupement devrait permettre des économies d'échelle tout en assurant la disponibilité d'un bassin d'expertises et en donnant la liberté à chacun des Fonds de se doter d'une programmation et d'un processus de gestion qui répondent adéquatement aux besoins spécifiques de chacun de secteurs. Si cette nouvelle structure organisationnelle devrait permettre aux trois Fonds de produire avec efficacité les services liés à leur mission respective, il demeure plus que jamais pertinent de la mettre à profit pour agir efficacement en regard du développement durable. C'est d'ailleurs pourquoi la démarche et les actions proposées dans ce plan d'action sont en grande partie communes aux trois Fonds de recherche.

Ajoutons que l'approche des Fonds et le dynamisme dont ils ont fait preuve en matière de services informatisés – de la soumission des demandes jusqu'au suivi administratif – leur ont permis de déployer des systèmes transactionnels en ligne qui ont remplacé presque complètement, au fil des années, les nombreuses opérations effectuées sur papier dans le processus d'affaires de l'organisation. En poursuivant cet objectif d'offrir des services entièrement automatisés, les Fonds demeurent non seulement à l'avant-garde du mouvement de déploiement des interventions de l'État vers des services gouvernementaux en ligne, mais également des chefs de file dans la réduction de la consommation de papier et des coûts environnementaux associés à leur transport.

Au chapitre des ressources matérielles, le Fonds Société et Culture n'a pas attendu la Politique pour un gouvernement écoresponsable pour mettre en œuvre des pratiques et des activités visant à réduire sa consommation. La mise en place d'un cadre de gestion environnementale en 2012 va poursuivre cette lancée et devrait permettre d'implanter graduellement un plus grand nombre de pratiques favorables à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale.

Finalement, en tant que l'une des principales sources de financement public de la recherche en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres au Québec, le Fonds Société et culture considère qu'il est de son ressort de se questionner sur ses pratiques relatives au traitement des demandes d'aide financière, et ce, sous l'angle du développement durable.

**Objectif gouvernemental 6**

**APPLIQUER DES MESURES DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET UNE POLITIQUE D'ACQUISITIONS ÉCORESPONSABLES AU SEIN DES MINISTÈRES ET DES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX**

**Objectif organisationnel 5**

***Accentuer le virage environnemental et écoresponsable du Fonds dans sa gestion globale, et en particulier, dans la gestion des ressources matérielles***

**Action 7**

Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant aux dispositions de la Politique pour un gouvernement écoresponsable

Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• État d'avancement de la mise en œuvre d'un cadre de gestion environnementale</li> <li>• Nombre de mesures mises en œuvre pour contribuer directement à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale</li> <li>• Nombre de pratiques d'acquisition écoresponsable</li> </ul>
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adoption d'un cadre de gestion environnementale en 2012</li> <li>• 3 nouvelles mesures mises en place en 2011 et 3 mesures additionnelles pour 2015 pour contribuer directement à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale</li> <li>• 3 pratiques d'acquisition écoresponsable d'ici la fin 2013</li> </ul>
Gestes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adoption et application d'un cadre de gestion environnementale</li> <li>• Application de mesures contribuant à l'atteinte des objectifs environnementaux nationaux, notamment :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Système de récupération multimatières</li> <li>○ Mesures relatives à la réduction de la consommation de papier</li> </ul> </li> <li>• Adoption de pratiques d'acquisition écoresponsable :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Accroissement de la proportion de papier recyclé acheté</li> <li>○ Achat d'ordinateurs répondant aux normes EPEAT</li> <li>○ Resserrement du processus d'acquisition et des clauses d'achat par l'application de dispositions écoresponsables</li> </ul> </li> </ul>



### **Objectif gouvernemental 9**

*APPLIQUER D'AVANTAGE L'ECOCONDITIONNALITE ET LA RESPONSABILITE SOCIALE DANS LES PROGRAMMES D'AIDE PUBLICS ET SUSCITER LEUR IMPLANTATION DANS LES PROGRAMMES DES INSTITUTIONS FINANCIERES*

### **Objectif organisationnel 6**

*Prendre en compte les principes de développement durable dans le traitement des demandes de financement reçues*

---

#### **Action 8**

Analyser l'applicabilité des principes de développement durable dans nos pratiques relatives au traitement des demandes d'aide financière

---

Indicateur	<ul style="list-style-type: none"><li>• État d'avancement de l'analyse</li></ul>
Cible	<ul style="list-style-type: none"><li>• Production de l'analyse d'ici 2014</li></ul>
Geste	<ul style="list-style-type: none"><li>• Réflexion sur l'applicabilité des principes de développement durable dans nos pratiques relatives au traitement des demandes d'aide financière</li></ul>

## Répondre aux changements démographiques

### Orientation gouvernementale 5

La problématique de la conciliation travail-famille et, dans une moindre mesure, de la conciliation études-famille est un des grands défis que le Québec, comme la plupart des pays développés, doit relever. La relation famille-travail-études recouvre des dimensions profondément sociale, culturelle, économique qui appellent une approche et des solutions de nature structurelle et collective. Par conséquent, la solution réside dans une approche « intégrée » de changements permettant de s'attaquer aux tensions qui s'accumulent à l'interface entre la famille, la collectivité et l'emploi.

Dans le milieu de la recherche universitaire et des études supérieures, l'effort requis pour compléter des études de cycles supérieurs et pour s'établir comme nouveau chercheur a incité grand nombre de jeunes à repousser leur projet de fonder une famille, voire à choisir l'un aux dépens de l'autre. Devant cet enjeu de conciliation, le Fonds Société et Culture a mis en place, il y a quelques années déjà, des mesures appropriées permettant le report des bourses ou des subventions en cas de congé parental. L'efficacité et l'effet réel de ces mesures doivent maintenant être évalués, et ce, en vue d'une éventuelle bonification.

D'un point de vue organisationnel, le Fonds juge aussi essentiel, sans compromettre son offre de services, d'assouplir davantage ses règles d'aménagement du temps de travail, et ce, pour permettre au personnel de mieux concilier vie personnelle, responsabilités parentales et professionnelles. La politique intégrée de mieux-être, de reconnaissance et d'enrichissement professionnel, énoncée à l'action 6, intégrera cet objectif.

Par ailleurs, le Fonds se soucie des impacts des changements démographiques sur les mouvements de personnel. Il anticipe notamment des départs à la retraite plus fréquents au cours des prochaines années et une plus grande difficulté de recrutement due en partie à une diminution sensible de la population active. De plus, les nouvelles générations de travailleurs étant nettement plus mobiles, il devient crucial pour une organisation soucieuse de maintenir la qualité de ses services de considérer la question de la rétention du personnel et celle du maintien de l'expertise. Dans ce contexte, le Fonds portera une attention particulière au mieux-être du personnel et au développement de ses compétences.

## Objectif gouvernemental 14

*FAVORISER LA VIE FAMILIALE ET EN FACILITER LA CONCILIATION AVEC LE TRAVAIL, LES ETUDES ET LA VIE PERSONNELLE*

### Objectif organisationnel 7

*Faciliter la conciliation du travail ou des études avec la vie familiale et personnelle*

#### Action 9

Analyser l'efficacité des règles relatives à l'utilisation des bourses et des subventions qui favorisent la conciliation des études et de la vie familiale et personnelle

Indicateur	<ul style="list-style-type: none"> <li>• État d'avancement de l'analyse</li> </ul>
Cible	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Production de l'analyse d'ici 2014</li> </ul>
Geste	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluation de l'efficacité des mesures de conciliation, notamment :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ le report en cas de congé de maternité</li> <li>○ la prolongation de la période d'admissibilité en cas de congé parental ou pour les aidants naturels</li> </ul> </li> </ul>

## Objectif gouvernemental 16

*ACCROITRE LA PRODUCTIVITE ET LA QUALITE DES EMPLOIS EN FAISANT APPEL A DES MESURES ECOLOGIQUEMENT ET SOCIALEMENT RESPONSABLES*

### Objectif organisationnel 8

*Maintenir l'efficacité du travail malgré les mouvements de personnel induits par les changements démographiques*

#### Action 10

Favoriser un équilibre dans l'expertise du personnel en portant une attention particulière au transfert de connaissances et d'expertises

Indicateur	<ul style="list-style-type: none"> <li>• État d'avancement du plan de maintien de l'expertise</li> </ul>
------------	--

Cibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adoption du plan de maintien de l'expertise</li> <li>• Pour 2015, documentation de l'ensemble des expertises et des connaissances essentielles à maintenir dans l'organisation</li> </ul>
Gestes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaboration d'un plan de maintien de l'expertise traitant du transfert de connaissances</li> <li>• Prise en compte de l'objectif de rétention du personnel dans l'élaboration de la politique intégrée de mieux-être, de reconnaissance et d'enrichissement professionnel (voir action 6)</li> <li>• Examen de la question de la mobilité de la main-d'œuvre avec le secteur public</li> </ul>

## Sauvegarder et partager le patrimoine collectif

### Orientation gouvernementale 7

Si les recherches en sciences sociales et humaines, arts et lettres soutenues par le FRQSC conduisent rarement au développement de nouveaux produits, elles permettent assurément d'instaurer de nouvelles pratiques, de nouvelles approches, de nouvelles politiques pour résoudre des problèmes variés. L'utilisation de ces résultats permet des gains de toutes sortes, que l'on pense à des domaines comme le développement intégré du territoire et l'aménagement du milieu de vie, la gouvernance et les nouvelles pratiques de gestion ou encore la lutte au décrochage scolaire. En somme, les retombées de la recherche en SSHAL sont multiples, revêtent plusieurs formes et empruntent plusieurs canaux. Elles s'observent sur les plans individuel et collectif. Elles touchent les individus, les familles, les communautés, les entreprises et les institutions, bref toutes les sphères de la société. Elles sont aussi liées par un grand dénominateur commun : le souci d'améliorer la qualité de vie des individus, des groupes, des organisations aujourd'hui et demain, ici ou ailleurs.

Parce qu'une véritable société du savoir ne peut exister sans que soient reconnus et maximisés les apports de la recherche en SSHAL, le Fonds se donne donc un mandat de sauvegarde, de rayonnement, de diffusion et de mise en valeur de la recherche. Pour relever un tel défi, le FRQSC intensifiera, au cours des prochaines années, ses activités de promotion en mettant l'accent sur les résultats et l'impact de la recherche financée. Son site Web et la revue *Recherches Innovations* demeureront les principaux canaux pour faire valoir auprès des citoyens intéressés à la recherche la portée des recherches qu'il finance. Il entend également multiplier les occasions d'échanges entre les chercheurs et les utilisateurs potentiels de la recherche, en développant notamment des partenariats plus étroits avec les centres de liaison et de transfert existants et en explorant de nouvelles initiatives de partage et de transfert de connaissances.

#### Objectif gouvernemental 21

**RENFORCER LA CONSERVATION ET LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE CULTUREL ET SCIENTIFIQUE**

#### Objectif organisationnel 9

***Mettre en valeur le patrimoine scientifique québécois***

#### Action 11

Favoriser et consolider les interfaces entre les producteurs et les utilisateurs de connaissances

#### Indicateurs

- Nombre et portée des activités de transfert et de valorisation organisées par le Fonds ou en partenariat
- Nombre et diversité des personnes jointes

Cible	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tenue d'au moins 10 activités de transfert ou de valorisation par année</li> </ul>
Gestes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intensification des collaborations avec les centres de liaison et de transfert de connaissances</li> <li>• Tenue d'activités favorisant le rapprochement entre les producteurs et les utilisateurs de connaissances (« Dialogue Science et Société »)</li> <li>• Organisation et planification d'activités de transfert de connaissances, forums, colloques, tables rondes</li> </ul>

### Action 12

Intensifier les activités du Fonds en matière de promotion de la recherche en SSHAL

Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stabilité de la fréquence de parution des outils existants</li> <li>• Nombre et diversité de nouvelles initiatives</li> <li>• Augmentation de la diffusion et diversification des publics cibles</li> </ul>
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Publication annuelle de la revue <i>Recherches Innovations</i></li> <li>• Diffusion d'une vingtaine de capsules scientifiques ou de fiches promotionnelles de résultats vulgarisés par année dans le site Web</li> </ul>
Gestes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement et bonification de vitrines dédiées à la recherche (rubriques Web, revue <i>Recherches Innovations</i>, matériel promotionnel axé sur les résultats)</li> <li>• Participation à l'émission <i>Le code Chastenay</i></li> </ul>

## Prévenir et réduire les inégalités sociales et économiques

Orientation gouvernementale 9

Le soutien à la relève constitue l'une des priorités du FRQSC. De plus, le besoin de former une main-d'œuvre qualifiée et polyvalente en nombre suffisant pour le Québec d'aujourd'hui et de demain, l'importance des clientèles étudiantes dans nos secteurs, le renouvellement du corps professoral et la nécessité d'attirer et de retenir de jeunes diplômés et de nouveaux chercheurs en région sont autant d'éléments contextuels qui conduisent le Fonds à maintenir le cap sur la relève et le soutien au démarrage de carrière.

Ainsi, le FRQSC entend faciliter l'acquisition d'expériences en recherche en explorant notamment des mesures de financement pour favoriser l'intégration des étudiants dans des infrastructures de recherche. Avec le programme de bourses de recherche en milieu de pratique *BMP-Innovation*, le Fonds favorise le développement et l'acquisition de compétences en recherche et en innovation dans des milieux autres qu'universitaires. De même, en offrant des bourses ciblées pour des stages de recherche à l'international, le Fonds encourage la mobilité internationale des étudiants inscrits dans une université québécoise. Il table également sur des collaborations avec des chercheurs du Canada ou d'ailleurs afin de faire bénéficier les étudiants de leurs connaissances et expertises et de permettre la confrontation des théories, des approches et des pratiques d'ici et d'ailleurs.

Enfin, le Fonds entend orchestrer des activités de formation et d'information qui permettront aux membres de son personnel de mieux comprendre l'action du FRQSC, d'améliorer leur culture scientifique et leurs connaissances des retombées de la recherche qu'il finance.

### Objectif gouvernemental 27

*ACCROITRE LA SCOLARITE, LE TAUX DE DIPLOMATION ET LA QUALIFICATION DE LA POPULATION*

### Objectif organisationnel 10

*Favoriser la formation d'une main-d'œuvre qualifiée et polyvalente en nombre suffisant pour le Québec de demain*

#### Action 13

Maintenir la priorité aux bourses et au soutien au démarrage de carrière dans l'économie générale de la programmation

#### Indicateurs

- Proportion du budget consacrée à la relève

Cible	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien autour de 45 % de la part du budget consacrée à la relève chaque année sous réserve de crédits additionnels</li> </ul>
Geste	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des enveloppes dédiées aux programmes de bourses de maîtrise, de doctorat et de postdoctorat de même qu'au programme de nouveaux professeurs-chercheurs sous réserve de crédits additionnels</li> </ul>

#### Action 14

Faciliter l'acquisition d'expériences en recherche

Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'étudiants réalisant un stage à l'international</li> <li>• Nombre de boursiers dans le cadre du programme de bourses de recherche en milieu de pratique</li> </ul>
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• D'ici 2011, soutien d'au moins 33 nouveaux étudiants réalisant un stage à international</li> <li>• Attribution annuelle de nouvelles bourses <i>BMP</i></li> </ul>
Gestes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exploration de mesures de financement pour favoriser l'intégration des étudiants dans les infrastructures de recherche</li> <li>• Offre de bourses ciblées pour des stages de recherche à l'international</li> <li>• Promotion du programme de stage de recherche à l'international</li> <li>• Offre de bourses pour des travaux de recherche dans des milieux de pratique autres qu'universitaires</li> </ul>



**Objectif gouvernemental 28**

*ACCROITRE LA PARTICIPATION A DES ACTIVITES DE FORMATION CONTINUE ET DE QUALIFICATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE*

**Objectif organisationnel 11**

*Favoriser la formation et l'enrichissement professionnel du personnel*

**Action 15**

Améliorer les compétences spécifiques du personnel pour faire face aux changements organisationnels et favoriser une meilleure compréhension de l'action du Fonds dans la société

Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux de formation</li> <li>• Nombre d'activités permettant au personnel de mieux comprendre l'action du Fonds</li> </ul>
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux de formation continue du personnel supérieur à 1 % chaque année</li> <li>• Au moins 5 activités de formation et d'information d'ici 2015</li> </ul>
Gestes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offre de formations pertinentes aux différentes catégories de personnel</li> <li>• Activités de formation et d'information permettant notamment d'améliorer la culture scientifique du personnel et leurs connaissances des retombées de la recherche (midi-conférence des chercheurs financés, envoi au personnel de capsules scientifiques à partir de recherches financées par le Fonds, etc.)</li> </ul>

## Annexe 1

---

### objectifs non retenus dans ce plan d'action et motifs

#### *Objectifs non retenus parce qu'ils ne rejoignent pas le champ d'intervention du Fonds*

Objectif 5

Mieux préparer les communautés à faire face aux événements pouvant nuire à la santé et à la sécurité et en atténuer les conséquences

Objectif 10

Fournir les repères nécessaires à l'exercice de choix de consommation responsable et favoriser au besoin la certification des produits et des services

Objectif 11

Révéler davantage les externalités associées à la prévention et à la consommation de biens et de services

Objectif 12

Favoriser le recours aux incitatifs économiques, fiscaux et non fiscaux, afin d'inscrire la production et la consommation de produits et de services dans une perspective de développement durable

Objectif 13

Améliorer le bilan démographique du Québec et de ses régions

Objectif 15

Accroître le niveau de vie

Objectif 17

Transmettre aux générations futures des finances publiques en santé

Objectif 18

Intégrer les impératifs du développement durable dans les stratégies et les plans d'aménagement et de développement régionaux et locaux

Objectif 19

Renforcer la viabilité et la résilience des collectivités urbaines, rurales ou territoriales et des communautés autochtones

Objectif 20

Assurer l'accès aux services de base en fonction des réalités régionales et locales, dans un souci d'équité et d'efficacité

Objectif 22

Assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine et des ressources naturelles dans le respect de la capacité de support des écosystèmes

Objectif 24

Accroître l'implication des citoyens dans leur communauté

Objectif 26

Prévenir et lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Objectif 29

Soutenir les initiatives du secteur de l'économie sociale visant l'intégration durable en emploi des personnes éloignées du marché du travail

***Objectifs non retenus parce que les efforts requis sont considérables et que les ressources disponibles sont limitées***

**Objectif 23**

Intensifier la coopération avec les partenaires nationaux et internationaux sur des projets intégrés de développement durable

**Objectif 25**

Accroître la prise en compte des préoccupations des citoyens dans les décisions

***Objectifs non retenus parce que le Fonds ne peut y apporter une contribution significative comme organisation, outre l'action individuelle des membres de son personnel***

**Objectif 7**

Promouvoir la réduction de la quantité d'énergie et de ressources naturelles et matérielles utilisées pour la production et la mise en marché de biens et de services

**Objectif 8**

Augmenter la part des énergies renouvelables ayant des incidences moindres sur l'environnement (biocarburants, biogaz, biomasse, énergie solaire, éolien, géothermie, hydro-électricité, etc.) dans le bilan énergétique du Québec

## Annexe 2

---

### Liste des modifications apportées en vue de la prolongation de deux ans et de l'intégration d'au moins une action liée à l'Agenda 21 de la culture du Québec

- Mot du scientifique en chef et du directeur scientifique du FRQSC au lieu du mot du président-directeur général  
Mot qui met en contexte la restructuration des Fonds de recherche avec l'adoption de la Loi 130 ; la prolongation des plans d'action ; l'intégration d'une action liée à l'Agenda 21 de la culture du Québec
- Démarche de développement durable du Fonds Société et culture et Plan d'action en bref  
Quelques ajustements apportés à ces sections, notamment sur des termes (FRSQC au lieu de FQRSC) ou des dates (2009-2015 au lieu de 2009-2013)
- Orientation gouvernementale 1  
Revue du texte en fonction de l'ajout d'une action liée à l'Agenda 21 de la culture du Québec  
Action 1 : remplacement du « MDEIE » par « partenaires concernés » (en raison du nouveau contexte)  
Action 3 : revue de la cible : 2013 au lieu de 2011  
Objectif organisationnel 3 :  
Action 4 : ajout d'une cible (tenue d'un forum de réflexion sur la recherche en développement durable en 2013) et d'un geste (préparation d'un forum de réflexion sur la recherche en développement durable)  
Action 5 : Ajout d'une nouvelle action liée à l'Agenda 21 de la Culture du Québec
- Orientation gouvernementale 2  
Revue du texte en fonction du nouveau contexte organisationnel  
Action 6 (anciennement action 5) : revue d'un indicateur (état d'avancement de la politique de mieux-être, de reconnaissance et d'enrichissement professionnel), d'une cible (adoption d'une politique intégrée pour 2012) et de deux gestes (Adoption d'une politique intégrée... et Déclaration de valeurs sur l'approche du Fonds en regard de la santé et du bien-être du personne) en fonction du contexte de regroupement des services administratifs
- Orientation gouvernementale 3  
Revue du texte en fonction du nouveau contexte organisationnel  
Action 7 (anciennement action 6) : revue de la date de deux cibles : 1) Adoption d'un cadre de gestion environnementale en 2012 (au lieu de 2011) ; 2) 3 mesures additionnelles pour 2015 (au lieu de 2013) pour contribuer directement à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale  
Action 8 (anciennement action 7) : revue de la date de la cible : production de l'analyse d'ici 2014 (au lieu de 2013)
- Orientation gouvernementale 5  
Action 9 (anciennement action 8) : revue de la date de la cible : production de l'analyse d'ici 2014 (au lieu de 2013)  
Action 10 (anciennement action 9) : revue de la date de la cible : 2014 au lieu de 2013

- Orientation gouvernementale 9
  - Action 13 (anciennement action 12) : revue du libellé de la cible et du geste en parlant de crédits additionnels plutôt que de crédits dans le cadre d'une après-*SQRI*
  - Action 14 (anciennement action 13) : revue de la cible relative à la mesure BMP en fonction du contexte et des budgets
  - Action 15 (anciennement action 14) : revue de la date de la cible : 2015 au lieu de 2013